



Communiqué de presse

« Nous ne laisserons pas le Canada oublier nos filles et nos femmes autochtones disparues et assassinées », dit le Congrès des peuples autochtones

Ottawa, le 3 juin 2019 (Ottawa, Ont.) – Le Congrès des peuples autochtones (CAP) adopte le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées comme document d'orientation pour des mesures concrètes visant à protéger les femmes et les filles autochtones.

Le rapport final de l'Enquête a été publié aujourd'hui. Il comprend 231 recommandations à l'intention de tous les gouvernements, du secteur privé et de la population canadienne. Le rapport souligne également les obligations juridiques qui forcent le gouvernement fédéral à agir. Au cours des deux dernières années, le CPA a participé comme partie permanente, et certains de ses commettants à d'autres titres, à la Commission de vérité et réconciliation. L'Enquête a déterminé que les violations des droits autochtones et des droits de la personne subies par les femmes et les filles autochtones au Canada constituaient un génocide.

« Nous savons très bien que le gouvernement perpétue le scénario de la violence coloniale et que les règles actuelles sur le statut d'Indien, de pair avec le manque de financement chronique adéquat et culturellement sûr, mènent à l'éradication de nos peuples », déclare Robert Bertrand, chef national du CAP. L'Enquête a adopté la position forte voulant que le gouvernement fédéral soit juridiquement obligé de mettre un terme à ces pratiques.

La recommandation 1.1 demande à : « ... tous les gouvernements de veiller à ce qu'un accès équitable aux droits de base (emploi, logement, éducation, sécurité et soins de santé) soit reconnu comme moyen fondamental de protéger les droits des Autochtones et les droits de la personne, des ressources et du soutien réservés dans le cadre de programmes fondés sur les droits et sur l'égalité réelle. L'accès à tous ces programmes doit être exempt d'obstacle et ceux-ci doivent être applicables sans égards au statut des personnes visées ou à leur emplacement. »

« Nous désirons rendre hommage aux femmes et aux filles disparues. Nous espérons que la mise en œuvre complète des demandes de justice renforcera la sûreté, la sécurité et l'autonomie de nos commettants », conclut Robert Bertrand, chef national.

« Par-dessus tout, cette Enquête est dédiée aux familles qui doivent voir que ces procédures mènent à des solutions concrètes, pour mettre fin au cycle continu des meurtres et de la violence contre les femmes et les filles autochtones, » déclare Kim Beaudin, vice-chef national.

– 30–

Pour fixer une entrevue avec un média, veuillez contacter:

Jessica Dawson, adjointe administrative

613-747-6022

j.dawson@abo-peoples.org